



Les Echos
WEEK-END

L'empire
du liège



Les Echos
PATRIMOINE

Immobilier :
les prix fous du
littoral Ouest



La France face au mur de la dette

● La Cour des comptes alerte sur le risque pour la France de décrocher dans la zone euro sur la dette et le déficit. ● Bercy va devoir trouver 60 milliards d'économies pour tenir ses engagements européens. ● L'Assurance Maladie cible les arrêts de travail, les médicaments et les transports sanitaires. ● Premier bilan du plan d'investissement France 2030.

// PAGES 2-3 ET L'ÉDITORIAL D'ÉTIENNE LEFEBVRE PAGE 16

La riposte des banques françaises pour contrer Visa

PAIEMENT Face à l'érosion de ses parts de marché dans les paiements domestiques en France, le GIE Cartes Bancaires compte accélérer sa contre-offensive pour reprendre du terrain face à Visa et MasterCard. Le groupement des banques françaises a mis en place, fin 2022, un plan de développement d'un budget de

plusieurs dizaines de millions d'euros. « Il y a une nécessité d'accélérer sur le digital [...] et d'amplifier la notoriété de CB », explique aux « Echos » Jean-Paul Mazoyer, président de Cartes Bancaires. Le sujet sera au menu des réunions avec les banques françaises, ces prochains jours.

// PAGE 28

analyses

Le plus grand défi de la vie des entreprises



Par Jean-Marc Vittori

La transition énergétique ne tient plus du rêve ou de l'hypothèse. Elle est aujourd'hui une nécessité, un principe d'action des entreprises qui est aussi un immense défi. Comment ménager la rentabilité, préserver l'efficacité tout en déployant massivement de nouvelles méthodes de production ? La transition écologique passe par le changement le plus radical de l'histoire des entreprises.

// PAGE 11

La transformation de l'économie française

Par Eric Le Boucher

Oser la croissance

Par Mathilde Lemoine

Eloge des mathématiques

Par Jacques Attali

Nord-Sud, un dialogue à l'arrêt

Par Philippe Chalmin

// PAGES 11 À 13

L'actionnariat salarié séduit de plus en plus

ÉPARGNE Alors que le partage de la valeur est au cœur des débats parlementaires, l'intérêt des Français pour l'actionnariat salarié continue de se renforcer. Tous les voyants sont au vert, avec davantage d'opérations, un intérêt accru des salariés pour les plans d'actionnariat dédiés et une

hausse de la part du capital des grands groupes détenue par leurs salariés actionnaires. Au sein des entreprises du CAC 40, la progression est nette, avec une hausse de 0,2 point sur un an du taux de détention par les salariés dans l'indice, à 3,6 % à la fin 2022.

// PAGE 32

COMMUNIQUÉ réalisé par COMMIT



SNPC:
25 ans au service du Congo
Pages 6 - 7

Etats-Unis : la Cour suprême met fin à la discrimination positive à l'université

ÉDUCATION La Cour suprême des Etats-Unis a mis fin, jeudi, à la discrimination positive dans les universités. Arme utile contre la ségrégation acceptée il y a soixante-dix-huit ans par cette même cour, elle a permis à des étudiants afro-américains ou latinos de s'assurer une place dans l'enseignement supérieur sans pour autant imposer de quotas. Les promoteurs de la diversité craignent un recul de la proportion d'étudiants non caucasiens dans les établissements les plus prestigieux. Un an après avoir mis fin à la protection du droit à l'avortement aux Etats-Unis, la Cour suprême abat ainsi un autre pilier du progressisme, par six voix contre trois. // PAGE 10

Engie et la Belgique trouvent un terrain d'entente sur le nucléaire

ÉNERGIE A la veille de la date butoir fixée pour définir les conditions de la prolongation du nucléaire en Belgique, Engie et le gouvernement ont fini par se mettre d'accord. Engie engagera les travaux de prolongation des réacteurs de Doel 4 et de Tihange 3, jugés indispensables à la sécurité d'approvisionnement de la Belgique, en échange d'un plafonnement à 15 milliards d'euros du montant imputable au groupe français pour financer le retraitement des déchets nucléaires de sa filiale Electrabel. La nouvelle a ravi les investisseurs qui pointent régulièrement les risques associés à l'atome chez Engie. Le titre s'est apprécié de 4 %, à 15 euros. // PAGE 18

nim MANAGEMENT DE TRANSITION DEPUIS 2001
Groupe Menway

Un manager de transition en 48h pour prendre en main une situation délicate.

nimeurope.com
01 46 24 85 71

Paris • Aix-en-Provence • Bordeaux • Lyon • Metz • Lille • Toulouse

- Gestion de l'urgence
- Réorganisation RH
- Relance industrielle
- Retournement opérationnel
- Cash management
- Digitalisation accélérée

M 00240 - 630 - F: 6,00 €



ISSN0153.4831 116^È ANNÉE
NUMÉRO 23991 38 PAGES

Antilles-Réunion 4,50 €. Belgique 7,00 €. Espagne 4,90 €. Luxembourg 7,20 €. Maroc 42 DH. Suisse 11,60 FS. Tunisie 9 TND.

Crédit immobilier: le taux d'usure dépasse les 5 %

CRÉDIT

Les taux d'usure applicables sont parus jeudi au « Journal officiel ».

C'est la première fois depuis 2012 qu'ils excèdent 5 %.

Edouard Lederer

Le taux d'usure atteint des niveaux inédits depuis plus de dix ans. Ce taux, au-delà duquel les banques n'ont pas le droit de prêter, dépasse début juillet le seuil symbolique des 5 % pour un crédit immobilier de plus de vingt ans, selon des chiffres publiés jeudi au « Journal officiel ». « C'est la première fois depuis 2012 que les taux d'usure dépassent ainsi le seuil de 5 %, après avoir dépassé celui de 4 % en mars seulement ! A

l'époque, les taux de crédit atteignaient en moyenne 4,30 % sur vingt ans », rappelle le courtier Vousfinancer. L'ascension est spectaculaire depuis le début de l'année, puisque fin 2022, ce taux plafond était encore de 3,05 %. En juin, le taux s'élevait à 4,68 % pour les prêts de plus de vingt ans. Il passe à 5,09 % en juillet. Pour un prêt allant de dix à vingt ans, ces taux plafond atteignent désormais 4,84 %, indique par ailleurs le « Journal officiel ».

Une actualisation mensuelle jusqu'en juillet

Pourquoi une hausse aussi rapide ? Le taux d'usure, actualisé chaque mois, correspond à la moyenne des taux accordés les trois mois précédents, augmentée d'un tiers. Il reflète tout simplement, au travers de sa formule de calcul, la hausse des taux des prêts accordés par les banques au cours des dernières semaines, elle-même liée au durcissement de la politique monétaire de

la Banque centrale européenne (BCE) pour combattre l'inflation.

L'an dernier, ce calcul était trimestriel, empêchant les banques de répercuter en direct dans leur prix la hausse des taux qu'elles-mêmes subissaient dans leur refinan-

La hausse des taux d'usure reflète le durcissement monétaire engagé par la BCE depuis l'an dernier.

gement. Le secteur a donc obtenu en début d'année que l'actualisation du calcul soit désormais mensuelle, jusqu'au mois de juillet. Du provisoire qui va durer, puisque le calcul mensuel a été prolongé au moins jusqu'au début 2024.

Dans les faits, ce taux reste un plafond, et les banques ne calent

pas forcément leurs prix sur ce maximum. A fin avril (derniers chiffres disponibles de la Banque de France), les crédits immobiliers atteignaient en moyenne 3,19 % (assurance incluse), loin du taux d'usure alors en vigueur (4 % pour les prêts de plus de vingt ans).

Pour les professionnels du crédit, permettre au taux d'usure d'augmenter rapidement devait permettre de « dégripper » le crédit, les banques ne parvenant pas à financer des dossiers dans des conditions trop déconnectées du marché. Depuis sa mise en place, la mensualisation du calcul n'a toutefois pas empêché une forte contraction de la production de prêts : le recul était à fin avril de 40 % sur un an.

Après des années d'exubérances liées à la politique monétaire ultra-accommodante de la BCE, cette chute de la production constitue tout simplement un retour à la normale, estime la Banque de France. ■

Taux d'usure immobilier sur vingt ans

En %, sur les prêts immobiliers de vingt ans et plus, à taux fixe, accordés aux particuliers



LES ÉCHOS / SOURCE : BANQUE DE FRANCE / PHOTO : SUTTERSTOCK



Le Sénat veut créer un livret d'épargne pour financer l'industrie de la défense

ÉPARGNE

Dans le cadre du projet de loi de programmation militaire, la chambre haute du Parlement a voté mercredi le principe de la création d'un « livret d'épargne souveraineté ».

Rachel Cotte

L'épargne des Français sera-t-elle bientôt mobilisée pour financer l'industrie de l'armement ? Le Sénat a voté mercredi le principe de la création d'un « livret d'épargne souveraineté », exonéré d'impôt et de prélèvements sociaux, dans le cadre du projet de loi de programmation militaire (LPM). Ses fonds permettraient d'augmenter les capacités de production en matière de défense, alors que la guerre en Ukraine a mis en lumière les carences de la France dans ce domaine. Pour le président de la commis-

sion des Affaires étrangères et de la Défense Christian Cambon (Les Républicains), ce livret entend répondre « aux grandes difficultés des petites et moyennes industries de défense ». Selon lui, celles-ci se voient régulièrement refuser leurs demandes de prêts bancaires en raison d'une « frilosité » des banques à l'égard de l'industrie.

Mobiliser l'argent des épargnants se présente ainsi comme une alternative pour financer la modernisation de l'armement. En février 2022, un rapport parlementaire pointait le manque de moyens de la France pour faire face à un conflit de haute intensité comme celui en cours en Ukraine.

Un projet qui ne fait pas l'unanimité

Cette initiative de la commission ne fait toutefois pas l'unanimité. Certains élus communistes et écologistes exigent la suppression du texte. « Non contents de voter une LPM qui va contraindre énormément les dépenses de l'Etat pour tout un tas de secteurs indispensables au développement social et au développement de la transition écologique [...], en

plus, vous voulez prendre une partie de l'épargne populaire », a martelé le sénateur communiste Pierre Laurent.

Le président du groupe écologiste Guillaume Gontard craint quant à lui un effet d'éviction au détriment du Livret de développement durable et solidaire (LDDS), mais aussi du Livret A, dont les fonds sont mobilisés pour financer le logement social. Mais d'après Christian Cambon, ce nouveau produit « n'a aucune prétention à vider le Livret A ».

Si le ministre des Armées Sébastien Lecornu s'est prononcé pour le maintien de ce dispositif dans le texte en vue d'un débat en commission mixte paritaire, il s'est toutefois interrogé sur la viabilité du projet. « En l'état, est-ce que ça fonctionne ? Bercy a des doutes, pour des raisons non pas d'opportunité politique, mais techniques », a-t-il souligné.

Ce n'est pas la première fois que l'épargne des Français fait l'objet de convoitises. L'idée de financer la construction des six réacteurs nucléaires de type EPR2 a ainsi été évoquée cette année – alors qu'EDF fait face à des dizaines de milliards

d'euros d'investissement et se trouve déjà très endetté. Le projet a finalement été abandonné.

L'épargne des Français est d'autant plus convoitée qu'elle ne cesse de croître, alors que le budget de l'Etat, lui, est de plus en plus scruté par les marchés depuis la décision de l'agence de notation Fitch d'abaisser la note de la France d'un cran à « AA- ». Ensemble, le Livret A et le LDDS représentaient fin mai un encours total de 542,1 milliards d'euros. ■

« Ce nouveau produit entend répondre aux grandes difficultés des petites et moyennes industries de la défense. »

CHRISTIAN CAMBON
Sénateur, président de la commission des Affaires étrangères et de la Défense

en bref

La CFE-CGC veut que l'Etat pousse La Banque Postale à acheter Orange Bank

BANQUE L'entrée en négociations exclusives d'Orange avec BNP Paribas visant à transférer les clients d'Orange Bank à la première banque européenne suscite des résistances au sein du groupe de télécoms. « Premier actionnaire d'Orange avec 30 % des droits de vote, c'est à [l'Etat] qu'il revient de faire racheter tout ou partie des activités d'Orange Bank par La Banque Postale », a déclaré jeudi la CFE-CGC Orange dans un communiqué.

COMMUNIQUÉ

AVIS AU PUBLIC

La société VERSO ENERGY étudie un projet de construction d'une unité de production d'hydrogène renouvelable et bas-carbone sur la commune de Carling en Moselle.

Ce projet dénommé « CarlingHyg », permettra de produire 51 000 tonnes d'hydrogène par an à partir de l'électrolyse de l'eau. La capacité totale des électrolyseurs (300 MWe) sera atteinte par un déploiement phasé entre 2027 et 2030.

Le projet nécessite un raccordement électrique, porté par RTE, et un raccordement au réseau transfrontalier de canalisations hydrogène MosaHYC, porté par GRTgaz.

Projet industriel assujéti à évaluation environnementale et représentant un investissement supérieur aux seuils et critères mentionnés à l'article L. 121-8-II, CarlingHyg entre dans le champ de compétence de la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) selon l'article R. 121-2 du code de l'environnement. A ce titre, et conformément à la possibilité ouverte par l'article L. 121-8-II du code de l'environnement, VERSO ENERGY, RTE et GRTgazfont le choix de saisir volontairement la CNDP pour qu'elle définisse les conditions de participation amont du public sur ce projet.

Les communes concernées sont : Carling, Saint-Avoid, Diesien, L'Hôpital, Creutzwald et Porcellette

annonces judiciaires & légales

AVIS

COMMUNE DE MOURS

MISE À L'ENQUETE PUBLIQUE DU PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté du 5 juin 2023, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera soumis à enquête publique du lundi 26 juin 2023 au lundi 31 juillet 2023.

A cet effet, Monsieur Albert ZAMUNER a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de MOURS aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :

Lundi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 18h00
Mardi, Mercredi : 13h30 - 18h00
Vendredi : 13h30 - 17h00

Samedis 8 et 22 juillet 2023 : 9h00 - 12h00

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

Lundi 26 juin 2023 - 9h00 - 12h00
Samedi 8 juillet 2023 - 9h00 - 12h00
Mercredi 19 juillet 2023 - 14h00 - 18h00
Lundi 31 juillet 2023 - 14h00 - 18h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision pourront être consignées sur le registre déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique et un registre d'enquête électronique sont également accessibles par voie dématérialisée à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4695> => mini site internet - consultation et dépôt de contributions directement sur le registre dématérialisé - à privilégier

enquete-publique-4695@registre-dematerialise.fr => contributions adressées par courriels / e-mails publiées sur le registre dématérialisé par la Société Préambules les jours ouvrés.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Le Maire,

COMMUNIQUÉ

AVIS

En application de l'article R. 542-33-9 du code de l'environnement,

Orano Recyclage

a remis le 30 juin 2023 aux autorités administratives le rapport pour l'année 2022 relatif aux installations Orano de la Hague. Le rapport est disponible sur le site Internet d'Orano à l'adresse suivante :

<https://www.orano.group/fr/groupe/publications-de-reference>.

Toute personne qui en fait la demande peut recevoir ce rapport par courrier. Contact : Orano la Hague - Direction de la communication, Beaumont-Hague, 50444 LA HAGUE Cedex. Tel : +33 (0)2 33 02 60 00

Les Echos Le Parisien
ANNONCES

Publiez vos ventes aux enchères immobilières dans Les Echos

annonces.lesechosleparisien.fr
01 87 39 70 08